

TEMPÊTE SUR LE CSE

VOS ÉLUS DU CSE SIÈGE SONT VENT DEBOUT !



POURQUOI ?

Parce que la direction a décidé d'imposer **une consultation** au pas de course sur **les déménagements** liés à la restitution de l'immeuble Rhin sans informations précises.

QUE DOIVENT-ILS ENTÉRINER ?

Un déplacement de 446 salariés situés sur Rhin qui engendrera le mouvement de 2 490 postes de travail. En effet, LCL n'envisage ce projet qu'en nombre de postes de travail... Nous sommes réduits à peu de choses !

La direction passe sous silence les mouvements induits pour certaines équipes de SNI.

Pour nous informer sur ce projet, elle communique uniquement, à l'appui de quelques plans et dates entre le 17 avril 2020 et 12 juillet 2021, sans plus d'information.

MAIS ON N'A RIEN SANS RIEN !

Vos représentants **FO LCL** ne peuvent décemment pas se prononcer sur un projet aussi flou car c'est bien connu : **quand c'est flou y'a un loup.**

Quelques données en grandes masses, une approche se limitant au nombre de bureaux et PC **sans la moindre référence** à votre

bien être, à vos conditions de travail et à des mesures compensatrices face aux nuisances ...

C'est uniquement sous la pression de tous vos élus, **FO**, CFDT, SNB, CGT et UNSA, que **la direction a consenti** à enrichir le niveau d'information communiqué pour le déménagement de Rhin et des autres directions impactées sur tout le « campus » de Villejuif.



CONCLUSION, après plus de 5 heures de débats houleux, 2 options sont sur la table :

1 la direction accède à notre demande et présente « service par service » le processus de déménagement selon 3 vagues successives, en précisant les phases de déménagement temporaire, à l'appui de données fiables et concrètes telles que le nombre de salariés avant et après, les m² alloués...

2 la direction refuse et les vagues se transforment en Tsunami. LCL s'expose alors à ce que vos élus du CSE demandent une

expertise sur ce projet et transmettent les documents présentés à l'inspection du travail.

Pour l'heure, **l'option 1** semble retenue. Nous serons fixés lors du **CSE Exceptionnel** qui se tiendra le **21 janvier 2020**

Vous pouvez compter sur vos élus **FO LCL Siège** pour défendre vos intérêts lors de l'étude des plans, pendant les travaux pour préserver vos conditions de travail, après le déménagement, mais également pour préserver votre avenir au sein d'une entreprise dont la stratégie actuelle se résume à la réduction des charges à tous les étages. Pour plus d'informations vos élus restent à votre disposition.

LIGNES MÉTIERS PROFESSIONNELLS ET BANQUE PRIVÉE

Pourtant tout avait si bien commencé, avec la traditionnelle cérémonie des voeux et une information sur la **nouvelle organisation** des lignes métiers professionnels et Banque Privée, dont l'objectif affiché est de faire bénéficier les lignes métiers professionnels de l'excellence structurelle de la Banque Privée et au passage de rationaliser le nombre d'interlocuteurs avec nos partenaires.

La direction s'est engagée à ne pas réduire les effectifs sur ces deux secteurs.



L'INFOEN +

L'inFO Pratic **Spécial Rémunérations 2019** est disponible sur notre site : folcl.fr et sur notre Appli : **FO LCL** à télécharger sur votre store habituel